

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 01-41/2025

Date de convocation : 29 octobre 2025

Date d'affichage : 29 octobre 2025

Objet : Décision modificative n°2 M57 pour l'année 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quatre novembre à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Carole MOTTUEL - Annabelle MORILLAS - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Ghislaine BARTHELON - Sébastien CARMET - Frédéric BERNE - Virginie TARDY - Séverine CAPOGNA - Anne-Lise CALABRIN

Absents, excusés : Sébastien RUAZ

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Budget primitif 2025,

Vu les transactions immobilières ayant eu lieu ou prévues au cours de l'année,

Considérant qu'il est nécessaire de réajuster les crédits entre les chapitres d'investissement comme suit :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
204422 (041) Terrain	+ 1 000 €	2111 (041) Terrain	+ 1 000 €
2111 Achat de terrain	+ 2 400 €		
2117 Travaux forêt	- 1 967 €		
21838 Informatique	- 433 €		
TOTAL	+ 1 000 €	TOTAL	+ 1 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°2 M57 telle que présentée

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de la présente décision

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 5 novembre 2025

Le Maire


Pierre COLOMB